

//(-) N N E E 1986

N° 202

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

Vie LEGISLATION

JOURNAL DES DEBATS

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 1986

COMPTE RENDU IN-EXTENSO

SEANCE DU SAMEDI 31 Mai 1986

SOMMAIRE

1 - Membres du Gouvernement présents	3
2 - Ouverture de la séance	3
3 - Excusé	3
4 - Projet de budget du Ministère de l'Economie et des Finances	3
5 - Dépenses communes	20
6 - Projet de loi n° 19/86 portant loi de Finances pour l'année financière 1986 - 1987	20
7 - Projet de loi n° 21/86 portant règlement du compte définitif du budget de l'Etat gestion 1979 - 1980	40
8 - Projet de loi n° 24/86 instituant un régime général d'incitation à l'exportation	60

.../...

- 9 - Proposition de résolution adressée au Président de la République 7
- 10 - Clôture de la Première Session ordinaire de 1986 :
 - Allocution de Monsieur le Président de l'Assemblée nationale 12

Présidence de :

M. Daouda SOW, Président

Secrétaires élus :

MM. Abdou Khaly SEYE

Babacar SALL

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
 M. DAUDA SOW
 LE VICE-PRÉSIDENT
 M. ABDOU KHALY SEYE
 LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
 M. BABACAR SALL

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
 M. ABDOU KHALY SEYE
 LE VICE-PRÉSIDENT
 M. BABACAR SALL

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
 M. ABDOU KHALY SEYE
 LE VICE-PRÉSIDENT
 M. BABACAR SALL

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
 M. ABDOU KHALY SEYE
 LE VICE-PRÉSIDENT
 M. BABACAR SALL

(La séance est ouverte à 9 h 30)

- 1 -

MEMBRES DU GOUVERNEMENT PRESENTS

Sont au banc du Gouvernement :

MM. Mamadou TOURE, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Thierno BA, Ministre délégué auprès du Président de la République,
chargé des Relations avec les Assemblées ;

Moussa TOURE, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des
Finances.

- 2 -

OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte.

Messieurs les Ministres, l'Assemblée nationale vous souhaite la bien-
venue.

- 3 -

E X C U S E

Monsieur le Président

Notre collègue Babacar NIANG s'excuse de ne pouvoir assister à cette
séance.

- 4 -

PROJET DE BUDGET DU MINISTERE DE L'ECONOMIE

ET DES FINANCES

.../...

Monsieur le Président

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de budget du Ministère de l'Economie et des Finances.

La parole est à Monsieur Christian VALANTIN, Rapporteur général de la Commission des Finances et des Affaires économiques.

Monsieur Christian VALANTIN

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Députés,

Chers Collègues,

Le projet de budget du Ministère de l'Economie et des Finances a été arrêté à la somme de 10 674 341 000 frs pour l'exercice 1986-1987 contre 10 037 018 000 frs pour la gestion en cours, soit une augmentation de 637 323 000 frs en valeur absolue et une progression en valeur relative de 5,97 %.

Au chapitre 431, dépenses de personnel :

Les crédits passent de 7 000 721 000 frs en 1985-1986 à 7 480 301 000 frs. Cette hausse est due :

- à la réévaluation des services votés pour un montant de 430 800 000 frs provenant de la prise en charge des sortants de l'Ecole Nationale des Douanes et du changement de situation de certains agents (avancement - reconversion - reclassement) ;

- et à des mesures nouvelles pour un montant de 48 780 000 frs pour assurer la couverture financière de 3 Inspecteurs du Trésor, 3 Inspecteurs des Impôts et Domaines, 5 Contrôleurs du Trésor, 5 Contrôleurs des Impôts, 8 Ingénieurs des travaux de la Statistique et 14 Agents Techniques de la Statistique.

Au chapitre 432, dépenses de matériel :

On note un relèvement des crédits.

En effet, ils passent de 2 267 776 000 frs en 1985-1986 à 2 425 519 000 frs en 1986-1987.

.../...

Cette hausse est due à la réévaluation des services votés pour un montant de 157 743 000 frs découlant de l'augmentation du prix du carburant qui est passé de 325 frs à 350 frs, et de la prise en charge du Secrétariat d'Etat à la Décentralisation, en ce qui concerne les dépenses en eau et en électricité au niveau de l'immeuble de la Résidence A.

Au chapitre 435, dépenses diverses :

Les crédits ont été reconduits : 768 521 000 frs.

Ce projet de budget, qui marque une faible progression par rapport au budget 1985-1986, s'inscrit dans le cadre de la politique de rigueur et d'austérité définie par le Chef de l'Etat et dans la poursuite du Plan de Redressement Economique et Financier à moyen terme.

Conformément à une tradition bien établie de notre Institution en ce qui concerne le budget du Ministère de l'Economie et des Finances, ce dernier a été voté à l'unanimité et sans débat par vos Commissaires.

Dans le contexte de cette année, ce rituel avait valeur de symbole.

Votre Commission des Finances a tenu à marquer de la sorte son soutien actif et éclairé à la politique d'ajustement économique et financier inspirée par le Président de la République et conduite avec maestria par Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances dont l'humilité vraie, la compétence tranquille et les qualités de coeur ont emporté la conviction de tous vos commissaires.

Cette politique, difficile mais nécessaire -- je veux dire incontournable -- avait besoin d'un homme de rigueur. Elle l'a trouvé en la personne de Monsieur Mamoudou TOURE, Ministre de l'Economie et des Finances, et ce, pour le plus grand bien de notre pays.

x

x

x

Sous le bénéfice de ces observations, votre Commission des Finances et des Affaires économiques a adopté à l'unanimité le projet de budget du Ministère de l'Economie et des Finances et vous demande d'en faire autant.

Je vous remercie.

.../...

Monsieur le Président

Je vous remercie Monsieur le Rapporteur général.

La discussion générale est ouverte sur les conclusions de la Commission.

Je demande aux collègues qui voudraient intervenir de se faire inscrire.

Je vous communique la liste des orateurs.

Sont inscrits nos collègues :

Yaya KONATE

Youga FALL

Kabiné Kaba DIAKITE

Sayodo BAKHOUM

Boubacar SECK

Papa Abdourahmane KANE

Thierno DIOP.

La parole est à notre collègue Yaya KONATE.

monsieur Yaya KONATE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues,

Monsieur le Ministre, je commencerai par rendre hommage à l'action que vous et vos collaborateurs accomplissez à la tête de votre important département pour mener à bonne fin la politique de redressement économique et financier inspirée par le Chef de l'Etat. Je félicite également le service des Douanes qui vous aide à mieux réaliser cette oeuvre gigantesque. Néanmoins je voudrais attirer votre attention sur les agissements inconsidérés de certains agents de ce service. Il y a quelques mois, dans le département de Bakel, le chef de service des Douanes s'est livré à des actes que je ne garderai de qualifier ici et qui ont été portés à votre connaissance. En effet, au lieu d'appliquer les dispositions du code de procédure pénale qui lui fait obligation de s'accompagner d'un officier de police judiciaire, il a procédé tout seul à des perquisitions dans le village de Koumou. Il a défoncé des magasins, emporté ce qu'il y avait comme mil et s'est même permis de faire arrêter les commerçants détenteurs de cette denrée. Puis il s'est

.../...

attaqué aux émigrés en confisquant l'argent qu'ils envoyaient régulièrement à leurs parents par l'intermédiaire de quelqu'un, car les bureaux de poste ne fonctionnaient plus. Après bien des pourparlers et grâce à la bienveillance du Chef de Subdivision de Tambacounda, cette somme qui s'élève à 5 millions de francs, a pu être restituée contre une amende de 200 000 frs CFA. par la suite il a saisi 14 sacs de mil au marabout DRAME de Balou, qui a 400 élèves à sa charge. Malgré l'intervention du député que je suis et de l'Imam de la grande mosquée de Bakel, il a refusé de rétrocéder le mil au marabout à qui il a infligé une amende. En dépit de nos multiples efforts, il continue à se comporter en véritable potentat. Nous avons exhorté les populations à la patience, parce que nous considérons que le Sénégal est une entité unique et indivisible. Il faudrait mettre un terme à ces agissements.

Encore une fois, Monsieur le Ministre, je vous réitère mes encouragements et mes félicitations, à vous et à l'ensemble de vos agents qui se comportent dignement, hormis celui qui est à Bakel, et qui nous rend la vie impossible. Je vous remercie.

Monsieur le Président

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Youga FALL.

MONSIEUR YOUGA FALL

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je m'associe aux remerciements et aux félicitations que mes collègues ont bien voulu vous adresser pour les éminents services que vous rendez au pays.

L'examen du projet de budget de votre département m'amène à vous transmettre une doléance très ancienne des hommes d'affaires de la région de Diourbel, qui expédient leurs marchandises depuis le Mali à destination de cette localité. Il se trouve qu'elles ne sont jamais débarquées à la gare de Diourbel, mais plutôt au niveau de Kidira, Tamba, Kaolack, Thiès et Dakar, où sont implantés des bureaux de dédouanement. C'est pourquoi nous aurions souhaité l'ouverture, à la gare de Diourbel, d'un bureau de dédouanement pour mettre fin à cette situation difficile. Selon les cheminots de la région, la Régie est disposée à doter l'administration douanière de locaux. Nous comptons sur votre compréhension et votre esprit d'équité pour trouver une solution à ce problème préoccupant pour nos hommes d'affaires.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher Collègue.

.../...

La parole est à notre collègue Kabiné Kaba DIAKITE.

MONSIEUR KABINE KABA DIAKITE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers collègues,

Monsieur le Ministre, la politique économique et financière du Sénégal, qui est une politique de réajustement dans sa phase actuelle, trouve un écho favorable auprès de nous, car elle est réaliste. Cependant, pour plus d'efficacité, nous pensons qu'elle doit tendre décidément vers l'intégration qui passe par un abaissement des barrières douanières débouchant sur un contexte économique qui jugule la fraude. Donc sans une politique de coopération horizontale, c'est-à-dire Sud-Sud, nos efforts, si grands soient-ils risqueront toujours d'être limités.

S'agissant de la Douane, nous saluons le courage et la haute conscience professionnelle des soldats du développement que sont les douaniers. Leur contribution à la prospérité nationale est grande, mais parmi eux, il y a des brebis galeuses. C'est ainsi que la région de Tambacounda est régulièrement le théâtre de bavures et d'excès parfois sanglants : quand on ouvre le feu sans sommation sur un homme comme on le ferait sur un lapin, c'est piétiner dangereusement les lois qui s'appliquent à tous; lorsqu'on fouille un village entier, case par case, à deux heures du matin, on provoque délibérément la révolte. Nous souhaiterions que des mesures appropriées soient prises pour freiner les débordements qui discréditent le rôle éclatant de la Douane.

Monsieur le Ministre, nos vœux de succès vous accompagnent.

Je vous remercie.

.../...

STASIS. que l'ancien supérieur en a. les vic de p.
MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Sayodo BAKHOUM .

MONSIEUR SAYODO BAKHOUM

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je vous adresse mes félicitations et mes encouragements, à vous et à l'ensemble de vos collaborateurs. La manière hautement appréciée dont vous secondez Monsieur le Président de la République dans sa politique réaliste et courageuse d'ajustement pour le maintien, la sauvegarde et le renforcement du prestige et de la crédibilité de notre pays, vous vaut, de la part de certains compatriotes mal intentionnés, le reproche très honorable d'être attaché aux institutions internationales s'agissant du recouvrement des créances du Sénégal. Dans la limite de vos prérogatives, et si cela était possible, pourrait-il avoir séance tenante une idée du rythme et du volume de recouvrement de notre dette extérieure ?

Ceci étant, je vais revenir sur deux problèmes que j'ai évoqués ici l'année dernière à pareille époque. L'honnêteté et la loyauté me recommandent d'en tirer les enseignements.

Le premier concerne le paiement des pensions aux retraités et les tracasseries que subissaient les fonctionnaires de brousse au niveau du centre Peytavin. J'avoue très sincèrement que la situation s'est améliorée et je vous en félicite.

.../...

Le deuxième problème est relatif à la Douane. Je sais qu'elle fait son travail, que ses agents sont intègres et que des efforts sont déployés, et je ne comprends pas que les produits de la contrebande puissent circuler au vu et au su de tout le monde dans les chefs-lieux de région et jusque dans les petits villages notamment dans la région de Kaolack. Le marché de la contrebande est très florissant. L'on dit que les douaniers sont à la frontière, alors qu'ils sont partout. Je crois qu'il faut davantage de vigilance et une reconversion des mentalités, car je me demande si ceux-là mêmes qui sont supposés défendre l'économie de notre pays ne consomment pas ces produits et ne sont pas complices des contrebandiers.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

----- La parole est à notre collègue Boubacar SECK.

MONSIEUR BOUBACAR SECK

----- Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, que dire de plus sur les vibrants hommages que vous a rendus la commission des Finances et sur les appréciations, combien fondées et quelle a portées sur vos éminentes qualités, si ce n'est tout simplement que vous êtes utile, voire indispensable au bon fonctionnement de notre économie et à la saine gestion de nos finances. Serait-il juste d'omettre de remercier votre collaborateur, le Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances, pour sa généreuse assistance et sa constante disponibilité qui lui ont permis de siéger à nos côtés, sans désespérer, depuis l'ouverture de notre session. Applaudissements des Députés P.S) Associe à cet hommage l'ensemble des directeurs de service qui vous aident à mener à bien les tâches auxquelles vous êtes investi.

Ceci étant, je voudrais faire quatre observations et poser une question.

Monsieur le Ministre, je suis d'accord à la politique de redressement économique et financier du gouvernement, mais je suis aussi pour qu'au plan économique on exploite au maximum, au profit du peuple, les retombées favorables de la conjoncture, et qu'au plan financier l'on mette tout en oeuvre afin que les détenteurs des banques, qui ont bénéficié de l'aval de l'Etat, honorent leurs engagements, car il ne serait pas normal que ceux qui n'en ont jamais été les bénéficiaires supportent le poids de cette lourde dette.

En ce qui concerne le soutien inconditionnel de l'Etat aux deux géants de l'industrie que sont la SOCOCIM et la CSS, elle risque, à la longue, de lui poser de sérieux problèmes ainsi qu'aux Sénégalais.

La troisième observation a trait à la transformation des baux emphytéotiques en vente, tout au moins dans les secteurs où des investissements extrêmement importants ont été réalisés. Je suis candidats à un bail, l'Etat me le concède, je l'accepte et investis 10 à 30 millions, alors qu'il est stipulé dans un des articles de celui-ci que dans 50 ou 99 années, l'Etat redevient propriétaire du terrain. Ce n'est pas normal, et c'est dur quand on a deux ou trois femmes et 25 enfants. Il faut avouer que si l'on accepte ces baux, c'est parce qu'on ne peut pas faire autrement. Il y a là quelque chose à revoir.

Monsieur le Ministre, je vous demanderai de porter la réflexion sur l'opportunité et la nécessité de diminuer les impôts et les taxes douanières devenues insupportables.

Pour terminer, je pose la question de savoir ce que vous pensez de la journée continue. C'est une question importante qui préoccupe la nation tout entière.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

----- Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Papa Abdourahmane KANE.

MONSIEUR PAPA ABDOURAHMANE KANE

----- Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, deux blessures en un an peuvent être préjudiciables à la santé morale d'un homme aussi sensible que vous. Il n'y a pas longtemps, à Mbour, j'avais porté atteinte à votre modestie. C'est pourquoi, je ne dirai rien de vos compétences ni de vos qualités, et me contenterai simplement de vous poser quelques questions.

Le Code général des Impôts, imité du Code français, recèle des avantages certains, mais les Sénégalais que nous sommes s'y retrouvent quelquefois difficilement, surtout les polygames dont les épouses travaillent. Ils ne bénéficient pas toujours des salaires de ces dernières, destinés plutôt à leurs familles. Néanmoins, au moment de calculer les impôts, c'est l'époux qui fait la somme de ses gains et de ceux de ses épouses ; cela atteint souvent des tranches lourdes à payer. C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Ministre, je vous saurais gré de vous pencher sur ce problème très douloureux.

Monsieur le Ministre, dans votre escarcelle, va tomber une manne provenant de la convergence de phénomènes que bien des économistes n'avaient pas prévus : la baisse du dollar et du loyer de l'argent, la chute du prix du baril. Vous transcendez suffisamment les données économiques pour savoir dans quel secteur injecter une partie ou la totalité de cette manne. Mais pour une fois ne pourrait-on pas en orienter une partie vers le secteur rural qui servirait à l'achat de graines par exemple, à remettre aux paysans, quitte à envisager un mode de récupération infailible ? Je suis loin d'être un économiste, mais je pense profondément que pour être ministre des Finances, il faut dépasser le stade fixé par un responsable socialiste qui disait que " pour être ministre des Finances, il suffisait de savoir compter sur ses doigts". Moi j'en suis seulement à ce stade, et c'est pourquoi je vous ai posé cette question qui est toute imprégnée du bon sens paysan.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est au dernier orateur inscrit, notre collègue le Président Thierno DIOP.

MONSIEUR THIerno DIOP

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre est parti déguisé, j'allais dire en mauritanien, en direction de Saint-Louis, pour constater, de visu, le comportement de ces agents qu'on a dénoncé ce matin. Donc, je crois que la cause est entendue.

S'agissant des bavures évoquées tout à l'heure, je pense qu'une enquête sera menée. Nous pouvons vous faire confiance Monsieur le Ministre.

Cela étant, je voudrais revenir sur le budget général pour indiquer simplement que sur un montant de 206 202 500 000 F.CFA, nous avons 116 milliards de dépenses de personnel et 49 milliards 500 millions de service de la dette, ce qui fait, au total, à peu près, 172 milliards. Comment l'Etat peut-il alors assumer ses responsabilités dans une telle situation ? C'est vous dire, Monsieur le Ministre, quels sont vos mérites, ceux de notre gouvernement et du Chef de l'Etat. A ce propos, le témoignage d'un haut responsable américain à la session spéciale de l'ONU, confirme ce que nous savons déjà, les résultats positifs obtenus grâce à vous et à vos collaborateurs, dans le cadre de notre politique de redressement économique et financier.

Monsieur le Ministre, comme le disait le Chef de l'Etat : "C n'est pas le chemin qui est difficile, mais c'est le difficile qui est le chemin." C'est pourquoi, après vous avoir rendu hommage ainsi qu'au Secrétaire d'Etat aux Finances et à tous vos agents qui remplissent honnêtement leurs devoirs vis-à-vis de l'Etat sénégalais, il ne me reste plus qu'à souhaiter un bon hivernage. En effet on perd souvent de vue ce facteur. Or, si l'on a des problèmes au Sénégal, c'est parce que, depuis près de dix ans, la pluviométrie n'a pas été satisfaisante. Les phénomènes dont a parlé tout à l'heure mon collègue Papa Abdourahmane KANE - la baisse du dollar, des taux d'intérêt et du prix du baril de pétrole - n'ont pas été prévus par les économistes, ils ne sont pas faciles à maîtriser, et personne ne peut affirmer que cela va durer longtemps. D'ailleurs, Jean-Louis Gombeau, un économiste bien connu, commentateur des questions économiques à Radio-France Internationale, annonçait, ce matin, une légère hausse du dollar et du prix du baril de pétrole. Par conséquent, comme disent les chinois, "il faut d'abord compter sur nous-mêmes" et souhaiter que le bon Dieu nous donne plusieurs années d'hivernage.

Je vous remercie.

Monsieur le Président

La liste des orateurs est épuisée.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole pour répondre aux questions qui ont été posées.

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président, je voudrais d'abord remercier les honorables députés qui ont pris la parole et m'ont adressé des encouragements et des félicitations ainsi qu'à mes collaborateurs. Nous exécutons ensemble la politique déterminée par le Chef de l'Etat dans le cadre du redressement économique et financier du Sénégal.

L'honorable député Yaya KONATE, après avoir rendu un hommage que j'estime mérité aux services des Douanes, a signalé une bavure qui s'est produite à Bakel dans des termes que tout le monde doit condamner. Il est en effet regrettable que de tels agissements, s'ils sont prouvés, puissent être tolérés de la part des agents d'un service public de l'Etat. Malheureusement, il m'est impossible de m'étendre sur cette question puisqu'elle a été soumise à la justice de notre pays, et vous comme moi lui faisons confiance. Mais je demanderai aux honorables représentants du peuple que vous êtes, à chaque fois que de tels faits se produisent sous leurs yeux ou qu'ils en ont été informés, de me saisir immédiatement avec des preuves à l'appui, pour me permettre de mener les actions nécessaires. Car il ne faudrait pas que ces bavures jettent le discrédit sur un corps aussi honorable et indispensable à l'économie nationale que celui des douanes.

L'honorable député Youga FALL a attiré mon attention sur l'opportunité de créer à Diourbel, un poste de douane en vue du dédouanement des marchandises destinées aux habitants de cette région. Il a ajouté que la Régie était prête à mettre à la disposition du service des Douanes des locaux appropriés. Cette question, je vous le promets, fera l'objet d'une étude attentive, et nous essayerons, autant que possible, de satisfaire cette doléance.

L'honorable député Kabiné Kaba DIAKITE a souligné une chose extrêmement importante à la fin de son intervention et que je rattache à la réponse que j'ai donnée à l'honorable député Yaya KONATE. Il s'agit des risques auxquels sont

.../...

exposés à la fois les populations et les douaniers au moment des vérifications. La loi a déterminé les conditions - elles respectent la liberté et la sécurité des citoyens - dans lesquelles doivent s'opérer les recherches et les poursuites ; si elles sont observées - et il n'y a pas de raison qu'elles ne le soient pas - rien d'anormal en principe ne devrait se passer. Je reviendrai tout à l'heure sur la circulation, dans l'ensemble du territoire, des produits frauduleux. Je crois que lorsque le mal est si enraciné, que les honorables représentants du peuple eux-mêmes s'insurgent contre et interpellent le gouvernement sur la nécessité de l'enrayer, vous comprendrez alors la délicatesse de la tâche de ces soldats de l'économie. Néanmoins, je répète qu'à chaque fois que des actes de ce genre sont commis par des agents du service des Douanes, il convient de saisir immédiatement le Ministre de l'Economie et des Finances ainsi que les autorités locales sur place qui peuvent déjà m'adresser un premier rapport.

L'honorable député Kabiné Kaba DIAKITE a parlé du plan de réajustement auquel il souscrit et de la nécessité d'assurer l'intégration économique de nos Etats par la mise en oeuvre d'une politique Sud-Sud. L'intégration est à mon avis une chose souhaitable, voire indispensable, pour promouvoir des économies d'échelle dans nos régions. Hélas, elle a ses heurts et ses malheurs, ses grandeurs et ses servitudes ; il y a des obstacles que nous devons vaincre l'un après l'autre. Mais je suis sûr que personne ici ne doute ni de la volonté, ni des efforts que le gouvernement de la République entreprend pour réaliser dans la région et au-delà, l'intégration économique de l'Afrique. Notre action se poursuit par cercles concentriques, et nous nous y attachons. Il ne s'agit pas simplement de baisser les barrières douanières dans les pays qui décident de s'intégrer, mais les abolir définitivement et, au demeurant, d'avoir, à la limite, un tarif extérieur commun afin de faire plus qu'une zone de libre échange, une union douanière avant d'aboutir à l'intégration économique totale qui est notre but ultime.

L'honorable député Sayodo BAKHOUM a posé un certain nombre de questions.

En ce qui concerne le paiement des retraités, nous nous y attelons parce que c'est une catégorie sociale qui mérite toute l'attention des pouvoirs publics.

S'agissant des produits de la contrebande qui circulent aisément, cela traduit une espèce de situation généralisée de commerce frauduleux ; il convient d'y mettre fin non pas seulement par des mesures correctives, mais aussi par d'autres qui découragent la propension à la fraude. Je crois que les services fiscaux et douaniers de notre pays sont déterminés à régler ce problème.

L'honorable député Sayodo BAKHOUM a indiqué que certains de nos compatriotes avaient tendance à présenter le ministre de l'Economie et des Finances comme ayant des attaches avec les institutions internationales de financement. Oui, j'ai été fonctionnaire des Nations-Unies d'abord, puis du Fonds Monétaire International où j'ai eu le privilège de servir, pendant dix ans, comme directeur du département Afrique. Par la suite, j'ai pris ma retraite pour me mettre au service de mon pays. Je pense que je ne suis pas le seul agent de l'Etat ou le seul Sénégalais qui ait servi la communauté internationale avec fierté et dévouement. Je voudrais simplement vous renvoyer, si c'est poli de le faire, à un article publié dans "Institutional Investors", lors de la réunion annuelle du Fonds monétaire et de la Banque mondiale à Séoul, assises que j'ai eu l'honneur de présider. L'intitulé du titre était : "Les institutions de Bretonwood ont choisi leur plus vif critique pour présider à leur assemblée", avec une grande photo de Sékou Touré tenant lieu de Mamoudou Toure (Applaudissements des Députés). Mais revenons à la substance de cette question. Est-ce que nous privilégions l'extérieur par rapport à l'intérieur ? Rien n'est aussi inexact. Nous devons payer nos dettes extérieures ; il nous faut poursuivre nos échanges avec l'extérieur, importer et investir. Il est donc crucial que des besoins vitaux puissent trouver satisfaction à l'extérieur, et cela ne peut se faire que s'il existe un minimum d'entente, de confiance entre l'extérieur et nous. En même temps, nous avons des problèmes intérieurs à résoudre pour promouvoir le développement. Il y a donc un équilibre à réaliser. Il n'y a pas si longtemps, je déclarais à la commission des Finances que l'accent que nous avons mis sur le paiement des arriérés extérieurs

.../...

avait abouti à un cumul d'arriérés extérieurs tels que nous avons failli nous trouver en rupture de paiement, et, par conséquent, de financement de notre commerce international. Au 31 mars 1986, nous avons payé pour 4 milliards de dettes extérieures, 2 milliards 500 millions de dettes intérieures et 8 milliards de dettes ONCAD. Sur une dette de près de 117 milliards, notre dette extérieure représente 77 %. C'est à dire que la masse de créances extérieures est extrêmement importante comparée à celle que nous avons au niveau interne. Il faut garder ces proportions à l'esprit et ne pas perdre de vue la nécessité dans laquelle nous nous trouvons d'investir et d'approvisionner régulièrement notre pays en biens de consommation, d'équipement et en matières premières. Chaque année, nous avons, avec l'extérieur des exercices de rééchelonnement de la dette, sans lesquels il nous est impossible de supporter des services, alors que tel n'est pas le cas au plan interne. Donc ceux qui croient que l'accent est mis davantage sur l'extérieur n'ont en réalité d'autres motifs de critique qu'une vaine querelle qu'on cherche à notre économie et qui ne se justifie nullement. Je n'y attache d'ailleurs aucune importance et continue, sous la direction du Chef de l'Etat, à appliquer avec rigueur et sélectivité les mesures impopulaires ou populaires qui contribueront au redressement économique et financier de notre pays.

L'honorable député Boubacar SECK nous a demandé d'exploiter au maximum les retombées favorables du mouvement qui se dessine au plan international. C'est ce que nous tâchons de faire. Je ne rentre pas dans les détails, mais elles nous ont, dans une large mesure, facilité la tâche en une année où la moins value des recettes fiscales a été très importante.

Pour ce qui est de pousser les débiteurs de banques en vue du recouvrement des créances, je crois que c'est un principe de saine et bonne gestion pour notre pays, un impératif sur lequel veille le gouvernement afin de rétablir la solvabilité et la liquidité de certaines banques qui, par des politiques de crédits parfois risquées, se sont enfoncées dans des impasses. Les poursuites contre les débiteurs, quels qu'ils soient, se font conformément à la loi qui, dans un pays de droit comme le nôtre, doit être respectée. Il n'y a pas que les banques qui ont des débiteurs, l'Etat en a aussi. Les impôts doivent rentrer, et les arriérées recouverts.

L'honorable député Boubacar SECK a souhaité que l'on soutienne la SOCCIM et la CSS, deux sociétés qui jouent un rôle prépondérant dans l'économie du pays. C'est un problème très sérieux qui n'échappe pas à l'attention du gouvernement; il doit envisager des solutions pour rendre ces entreprises compétitives et lever les contraintes qui en dernière analyse, se répercutent sur les consommateurs et le budget de l'Etat.

L'honorable député Boubacar SECK a parlé de la transformation des beaux emphytéotiques en vente.. Je salue au passage le sentiment de la propriété qui anime les Sénégalais; je vois qu'elle est, sous tous les cieux, un droit individuel, et que nulle loi ne saurait la fouler au pied sans soulever la protestation du peuple et de ses représentants. Nous sommes en train d'étudier le problème pour des raisons financières évidentes, et lorsque nous nous aurons fait une idée, nous présenterons l'ensemble de la question au Chef de l'Etat et au gouvernement qui prendront alors une décision.

L'honorable député Boubacar SECK nous a suggéré de réfléchir sur l'opportunité de diminuer les impôts et les droits de douane. Un vaste mouvement

de réformes est en chantier; il est presque achevé et l'Assemblée nationale en sera saisie dans un avenir très prochain.

S'agissant de la journée continue, je crois que c'est une question qui serait mieux traitée par mon collègue de la Fonction publique, de l'Emploi et du Travail. Le dossier est au Conseil économique et social, et le gouvernement sera appelé à se prononcer là-dessus. Il est par conséquent inutile que je vous donne ici une opinion qui ne pourrait être que personnelle et très indécise.

L'honorable député papa Abdourahmane KANE, que je remercie bien sincèrement pour une vieille amitié qui nous lie et un respect mutuel que nous avons l'un pour l'autre, s'est cantonné à des questions bien précises, et je lui en sois gré. Le Code des Impôts recèle, à mon avis, d'avantages; certains, mais les polygames ne s'y retrouvent plus. Je ne sais pas si, par un malin plaisir, il voudrait supprimer la polygamie en donnant des soucis aux polygames, mais si tel est le cas, je crois qu'il a échoué. En tout cas, c'est là un point très sérieux sur lequel nos services se penchent et pensent pouvoir offrir des options claires dans le cadre de la nouvelle réforme fiscale. La responsabilité de compliquer ou de ne pas compliquer reviendra désormais aux candidats au mariage.

En ce qui concerne cette manne qui agite en ce moment tous les esprits et découlerait de la double baisse du dollar et du pétrole, j'ai abordé le sujet à la commission des Finances, en indiquant même les évaluations s'agissant du pétrole en particulier, parce que c'est lui dont il est question, ainsi que les utilisations possibles.

.../...

Pour ce qui est d'orienter la manne vers les paysans, je dois dire que les approches parcellaires, de l'utilisation des fonds peuvent parfois masquer les efforts déployés à la faveur d'un secteur précis. Car même si ces retombées servent à d'autres usages, elles laissent libres tous les autres fonds pour des usages, alternatifs, notamment chez les paysans. Nous ferons le meilleur usage possible de ces retombées, et j'en ai parlé déjà concernant le déblocage de notre économie, le paiement de notre dette et l'abaissement possible du coût de l'électricité qui est une denrée qui couvre l'ensemble des consommateurs de notre pays. Par ailleurs je sais compter sur mes doigts, et c'est peut-être pourquoi j'ai été ministre des Finances. Cependant, je suis aussi ministre de l'Economie et, là, ce n'est pas simplement la comptabilité stricte, même si elle est nationale, qui nous intéresse mais aussi la promotion du développement économique et social de notre pays.

J'en arrive au Président Thierno DIOP. Je suis d'accord avec lui que les bavures doivent faire l'objet d'enquêtes rapides et de sanctions appropriées. En résumé, nous avons sur 206 milliards de recettes fiscales, 168 milliards de dépenses obligatoires sans compter celles de matériel. Evidemment, cette situation est difficile, et c'est pour rétablir un équilibre plus juste que nous avons lancé le programme de redressement économique et financier dont nous avons lancé le programme de redressement économique et financier dont nous espérons obtenir des résultats positifs dans l'avenir. Nos efforts, pour être couronnés de succès, doivent - j'en conviens avec le Président Thierno DIOP être appuyés par la clémence divine qui pourrait se manifester dans un hivernage pluvieux et prospère.

(Applaudissements des Députés P.S)

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

La discussion générale est close.

Nous passons à l'examen des chapitres.

.../...

Monsieur le Rapporteur général, vous avez la parole.

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

- MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES -

(Personnel)

Dotations 1985 - 1986	7 000 721 000	
Services votés		7 431 521 000
Autorisations nouvelles		48 780 000
TOTAL DU CHAPITRE 431		7 480 301 000

contre 7 000 721 000 pour la gestion en cours.

MONSIEUR LE PRESIDENT

- Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 431 ?
- Je mets aux voix le chapitre 431 .
- Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
- Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
- Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
- L'Assemblée a adopté.

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

CHAPITRE 432

- MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

(Matériel)

Dotations 1985 - 1986	2 267 776 000	
Services votés		2 425 519 000
TOTAL DU CHAPITRE 432		2 425 519 000

contre 2 267 776 000 pour la gestion en cours.

.../...

Monsieur le Rapporteur général, vous avez la parole.

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

CHAPITRE 431

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

(Personnel)

Dotations 1985 - 1986	7 000 721 000
Services votés	7 431 521 000
Autorisations nouvelles	48 780 000

TOTAL DU CHAPITRE 431 7 480 301 000

contre 7 000 721 000 pour la gestion en cours.

CHAPITRE 432

- MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES -

(Matériel)

Dotations 1985 - 1986	2 267 776 000
Services votés	2 425 519

TOTAL DU CHAPITRE 432 2 425 519

contre 2 267 776 000 pour la gestion en cours.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a d'observations sur le chapitre 432 ?
 Je mets aux voix le chapitre 432.
 Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
 Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
 Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
 L'Assemblée a adopté.

MONSIEUR CHRISTIAN VALLANTIN

CHAPITRE 435 - MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

(Dépenses diverses)

Dotations 1985 - 1986	768 521 000
Services votés	768 521 000
TOTAL DU CHAPITRE 435	768 521 000

de même que pour la gestion en cours.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 435 ?
 Je mets aux voix le chapitre 435.
 Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
 Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
 Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
 L'Assemblée a adopté.

D E P E N S E S C O M M U N E S

MONSIEUR LE PRESIDENT

L'ordre du jour appelle l'examen des Dépenses communes.

La parole est à Monsieur Christian VALANTIN, Rapporteur général de la Commission des Finances et des Affaires économiques.

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

CHAPITRE 601

DEPENSES COMMUNES DE PERSONNEL

Dotations 1985-1986.....	3 518 251 000	
Services votés.....		2 937 721 000
		<hr/>
	TOTAL DU CHAPITRE 601	2 937 721 000

contre 3 518 251 000 pour la gestion enccours.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 601 ?

La parole est à notre collègue Boubakar THIOUBE.

MONSIEUR BOUBAKAR THIOUBE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, l'année dernière, j'avais évoqué le problème des indemnités de logement à attribuer aux agents des douanes. Il paraîtrait que c'est en bonne voie, mais des inquiétudes demeurent quant à l'âge de retraite des préposés de douane. Le corps des douanes étant un corps militarisé.....

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mon cher Collègue, vous ne pouvez intervenir que sur les chiffres qui vous sont proposés.

Il n'y a pas d'autres observations ?

Je mets aux voix le chapitre 601.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

CHAPITRE 602

DEPENSES COMMUNES DE MATERIEL

Dotations 1985 - 1986	2 145 936 000
-----------------------------	---------------

Services votés..... 1 530 335 000

TOTAL DU CHAPITRE 602

1 530 335 000

contre 2 145 936 000 pour la gestion en cours.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 602 ?

Je mets aux voix le chapitre 602.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

CHAPITRE 603

DEPENSES COMMUNES D'ENTRETIEN

Dotations 1985-1986..... 1 520 000 000

Services votés.....

1 600 000 000

TOTAL DU CHAPITRE 603.....

1 600 000 000

contre 1 520 000 000 en 1985-1986.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 603 ?

Je mets aux voix le chapitre 603.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

CHAPITRE 604

DEPENSES COMMUNES DE TRANSFERT

Dotations 1985-1986..... 13 252 144 000

Services votés.....

13 252 144 000

Autorisations nouvelles.....

4 280 206 000

TOTAL DU CHAPITRE 604.....

17 532 350 000

contre 13 252 144 000 pour la gestion en cours.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 604 ?

Je mets aux voix le chapitre 604.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

CHAPITRE 605

DEPENSES COMMUNES DIVERSES

Dotations 1985 - 1986.....	16 853 841 000	
Services votés.....		15 603 841 000
		<hr/>
TOTAL DU CHAPITRE 605		15 503 841 000

contre 16 853 841 000 pour la gestion en cours.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 605 ?

Je mets aux voix le chapitre 605.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.